

"RESPONSABILITE CIVILE"

FORMULAIRE DE DECLARATION DU RISQUE

"FARANDOLE"

A chaque question nécessitant une réponse **OUI** ou **NON** merci de cocher la case correspondante

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 Janvier 1978 N° 78.17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le proposant peut demander à l'assureur, communication, rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à usage de la société.

Courtier : ESPACE CONSEIL Le California - Hall B - Voie L'Occitane - BP.642 31319 - LABEGE INNOPOLE Cedex Tél : 05.61.39.21.90 - Fax : 05.61.39.21.39 Mail : contact@espace-conseil.com	Date d'effet : Échéance Annuelle Périodicité : Annuelle <input type="checkbox"/> Semestrielle <input type="checkbox"/> Durée :
--	---

1. IDENTIFICATION DU PROPOSANT (SERA LE PRENEUR D'ASSURANCE SI LE CONTRAT EST SOUSCRIT)

1.1 **Nom (ou raison sociale) Adresse :**

.....
.....

Code NAF :

Adresse du site Internet.....

Superficie des locaux :

Valeur du contenu :

1.2 **Date de création ou début d'activité :**

1.3 **Groupe d'appartenance :**

.....

2. DESCRIPTION PRECISE DE VOS ACTIVITES

si possible joindre une plaquette de présentation de la société

.....

.....

. manifestations historiques et/ou culturelles (DETAIL) % du CA

.....

. manifestations artistiques (DETAIL)..... % du CA

.....

.

- manifestations sportives (DETAIL)..... % du CA
-
- . congrès, conférences, séminaires, colloques, conventions (DETAIL) % du CA
-
- . animations commerciales, tournées promotionnelles (DETAIL)..... % du CA
-
- . lancement de produits (DETAIL)..... % du CA
-
- . autres (DETAIL) % du CA
-

Principaux Clients

NOM DES CLIENTS	NATURE DE LA PRESTATION

- . S'agit-il d'une clientèle spécialisée ? OUI NON
 Si oui, dans quel domaine :

- . Existe-t-il des cahiers des charges, des conventions types, des usages professionnels ? Si oui, les joindre OUI NON
 . Êtes-vous amenés à insérer ou à accepter dans vos contrats des clauses extensives ou limitatives de responsabilité, à accepter ou à imposer des clauses de renonciation à recours ? OUI NON
 Si oui, préciser (joindre des exemples)

3. GARANTIES OPTIONNELLES

- Des **prestations** liées à l'accueil sont-elles **effectuées directement** par le proposant ?
 - réservation de billets de transport : OUI NON
préciser la nature des titres de transport
 - réservation d'hôtels, délivrance de bons d'hébergement ou de restauration : OUI NON
 - activités annexes (tourisme, spectacles, ...) : OUI NON
 - vente de forfaits touristiques : OUI NON
- A ce titre êtes vous titulaire d'une licence, d'un agrément, d'une autorisation,

d'une habilitation délivrée par l'autorité administrative conformément
à la Loi n° 92-645 du 13/07/1992 ? OUI NON

Si oui, en préciser le n° et la date d'obtention :

- Des **produits alimentaires ou autres** sont-ils fournis, distribués ou vendus pendant les manifestations : OUI NON

préciser : la nature des produits

l'origine des produits

- Des **tribunes, passerelles, gradins, démontables ou fixes, mais NON construites en**

matériaux durs, chapiteaux, structures gonflables, tentes sont-ils utilisés OUI NON

si possible préciser :

le type et la capacité

la périodicité de l'utilisation

- propriété du proposant : OUI NON

- **Le proposant est-il amené à effectuer des actions de communication** relatives

aux manifestations qu'il organise OUI NON

- création et diffusion :

d'affiches : OUI NON

de programmes : OUI NON

d'invitations : OUI NON

- communiqués de presse : OUI NON

autres (préciser)

- **Le proposant peut-il être amené à organiser des manifestations :**

sur la voie publique et/ou lieu ouvert à la circulation OUI NON

avec participation de véhicules terrestres à moteur OUI NON

avec tir de feux d'artifice, effets spéciaux OUI NON

avec " lâchés " d'animaux OUI NON

- **Le proposant souhaite t-il souscrire les garanties :**

- **Vestiaires ?** OUI NON

- **Personnel d'Etat mis à disposition ?** OUI NON

- **Biens mis à disposition ?**

incendie, explosions, action de l'eau OUI NON

autres dommages ? OUI NON

Si OUI, donner des précisions sur ces locaux généralement utilisés et leur contenu

4. ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

4.1 Montant des salaires bruts versés au cours des douze derniers mois :

.....

4.2 Montant du chiffre d'affaires réalisé en FRANCE :

	EN FRANCE	EN DEHORS DE FRANCE
. Exercice précédent
. Exercice en cours
. Prévisions pour le prochain exercice

4.3 L'entreprise a-t-elle fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire : OUI NON

date du jugement

durée de la procédure.....

situation actuelle.....

4.4 Le proposant fait-il appel à des sous-traitants ou des prestataires de service ?

OUI NON

si oui, quels sont ses critères de sélection ?

.....

.....

. Tous recours sont-ils maintenus contre eux ? OUI NON

. et leurs assureurs ? OUI NON

. Est-il effectué des contrôles sur leurs travaux ? OUI NON

. Vérifiez-vous que les sous-traitants sont couverts par un contrat d'assurance R.C Exploitation, Après Livraison, Après Travaux et R.C Professionnelle ? OUI NON

5. ANTECEDENTS DU RISQUE

Pour chacune des **CINQ dernières années**, remplir le tableau ci-dessous :

Année	Nombre de réclamations	Montant des sinistres réglés	Montant des sinistres en suspens	Nature et circonstances

Pour tout sinistre d'un montant supérieur à 1.525 EUR, donner les détails sur la nature et les circonstances du ou des sinistres par une note que vous joindrez au présent questionnaire.

. Des mesures ont-elles été prises pour éviter le renouvellement de sinistres de même nature que ceux déjà survenus ? OUI NON

si oui, lesquelles ?

.....

.....

.

Le proposant a-t-il connaissance d'autres événements ou circonstances pouvant donner lieu dans l'avenir à la mise en jeu de l'éventuel contrat ? OUI NON
Si oui, fournir les détails

Nombre d'accidents du travail ou maladie professionnelles depuis cinq ans :

6. SITUATION D'ASSURANCE

6.1 Étiez-vous assuré pour les risques dont vous demandez la garantie ? OUI NON
si non, pourquoi ?

6.2 Assureur actuel :

. N° de police :

. Montants de garantie :

. Tarification :

6.3 Étiez-vous titulaire d'un contrat de même nature ayant fait l'objet, de la part du précédent assureur, d'une résiliation au cours des 12 derniers mois :

- pour sinistre OUI NON
- pour non paiement de prime OUI NON

6.4 Motifs du changement d'assureur

Nous vous remercions du soin apporté à remplir ce formulaire et à le compléter suivant vos propres besoins.

Vous certifiez exactes les déclarations du présent formulaire qui pourront constituer la base d'un contrat d'assurance et reconnaissez avoir connaissance du texte des articles L. 113-8 et L. 113-9 du Code des assurances repris ci-après.

Vous vous engagez à nous déclarer tout élément susceptible de modifier notre appréciation du risque et qui surviendrait postérieurement à la remise du présent formulaire, notamment tout événement susceptible de mettre en jeu les garanties de l'éventuel contrat.

Fait à le

Signature du proposant :

Faire précéder la signature de "lu et approuvé"
et apposer le cachet du proposant

Extraits du Code des Assurances :

Article L. 113-8

Indépendamment des causes ordinaires de nullité, et sous réserve des dispositions de l'Article L. 132-26, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'Assuré, quand cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'Assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'Assuré a été sans influence sur le sinistre.

Les primes payées demeurent alors acquises à l'Assureur, qui a droit au paiement de toutes les primes échues à titre de dommages et intérêts.

Article L. 113-9

L'omission ou la déclaration inexacte de la part de l'Assuré dont la mauvaise foi n'est pas établie n'entraîne pas la nullité de l'assurance.

Si elle est constatée avant tout sinistre, l'Assureur a le droit de maintenir le contrat, moyennant soit une augmentation de prime acceptée par l'Assuré, soit de résilier le contrat dix jours après notification adressée à l'Assuré par lettre recommandée, en restituant la portion de la prime payée pour le temps où l'assurance ne court plus.

Dans le cas où la constatation n'a lieu qu'après un sinistre, l'indemnité est réduite en proportion du taux des primes payées par rapport au taux des primes qui auraient été dues, si les risques avaient été complètement et exactement déclarés.

PARTIE RESERVEE A L'INTERMEDIAIRE

- . Connaissez vous personnellement le posant ?
- . Si oui, depuis combien de temps ?

OUI NON

A....., le

Signature du Courtier, Apporteur de l'affaire.